Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

1ER MARS 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 1800

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Respecter le Statut Spécial : la bataille continue…

Ugo Voyat

L'anniversaire de l'Autonomie est un des moments « forts » de la vie institutionnelle valdôtaine.
C'est l'occasion aussi pour se confronter avec d'autres réalités : cette année les célébrations ont vu la participation du Président du Conseil de la Sardaigne Giacomo Spissu.
Mais, au-delà des moments « institutionnels » et des rappels aux principes, je crois que le vrai enjeu est de faire comprendre que l'Autonomie est une chose concrète qui concerne la vie de tous les jours des Valdôtains.
Voilà pourquoi je pense que le moment est venu de se mobiliser pour défendre notre Autonomie.
Car la bataille que l'Union Valdôtaine est en train de mener pour la reconnaissance des droits des Valdôtains en ce qui concerne l'exemption fiscale des carburants est une bataille pour l'Autonomie.
Gare à banaliser la question des « buoni benzina » !
L'exemption fiscale des carburants dont bénéficient les citoyens valdôtains dérive en effet d'une loi de 1949 et elle avait été reconnue à la Vallée d'Aoste en tant que compensation pour la non-application de la Zone franche prévue par le Statut d'Autonomie. Nous nous battons, donc, en cohérence avec l'action politique des derniers 60 ans, pour la pleine application du Statut d'Autonomie. Au moment où on parle toujours plus souvent de réviser notre charte fondamentale, qui est une loi constitutionnelle, il faut bien rappeler que celle de 1948 est encore loin d'être entièrement appliquée.
L'ingérence forte de l'Europe si elle a un aspect positif c'est de nous avoir porté à reprendre avec encore plus de conviction la bataille pour la reconnaissance non pas de privilèges, mais de droits reconnus.
Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une bataille longue et dure, et nous en avons eu la preuve dans ces semaines de récolte de signatures: il n'est pas toujours facile de mobiliser les Valdôtains autour d'une bataille même concrète comme celle des bons de l'essence, qui touche pratiquement tous.
Dans le dernier mois, de jour en jour, nous avons cherché de sensibiliser l'opinion publique à travers des manifestations publiques ainsi que par l'action personnelle de nos inscrits et des responsables des sections.
Nous avons trouvé aussi la convergence avec les autres mouvements qui composent la majorité régionale, ainsi qu'avec les forces syndicales et les associations de catégorie pour expliquer notre initiative politique qui va dans la direction d'une application du statut.
Je veux donc remercier tous ceux qui ont travaillè à cette initiative dans la conscience que… ce n'est qu'un début! car la voie pour voire reconnus nos droits de minorité et de région de montagne en Europe est encore bien longue…

A l'occasion du 61ème anniversaire de l'autonomie et du 59ème du Statut Spécial, dans un moment particulièrement confus et difficile tant pour la politique valdôtaine que pour le Gouvernement italien;

le Comité fédéral de l'Union Valdôtaine

ESTIME NÉCESSAIRE de repousser les tentatives visant à introduire, en Vallée d'Aoste aussi, des modèles politico-institutionnels tout à fait contraires aux caractères distinctifs qui ont marqué la période historique successive à l'obtention de notre statut spécial d'autonomie;

SOULIGNE comme ces modèles ont démontré, à l'épreuve des faits, (voir les derniers événements au niveau parlementaire italien) toute leur inefficacité pour assurer la stabilité et la gouvernance nécessaires au bon fonctionnement de tout organisme public;

CONSIDÈRE nuisible et dangereuse la tentative en cours, de délégitimer l'organe législatif de cette Région, représenté par le Conseil de la Vallée, en mettant en discussion son rôle représentatif de la volonté populaire;

ENGAGE ses élus à garantir la défense de l'Autonomie, le renforcement des organes démocratiques qui ont marqué le développement de la Vallée d'Aoste, l'épanouissement des régions de montagne et le soutien de l'essor socio-économique et culturel de notre Région;

INVITE les Valdôtains à ne pas se laisser entraîner dans des aventures dont les finalités ne correspondent pas aux motivations déclarées, mais qui répondent uniquement à un dessein destructif et, en tant que tel, sans avenir.

Aoste, le 26 février 2007

Toujours 60ème

Célébration des anniversaires du Statut et de l'Autonomie

Le dimanche 25 février dernier, à la Salle des manifestations du Palais régional, s'est déroulé la célébration du 61ème anniversaire de l'Autonomie de la Vallée d'Aoste et du 59ème Anniversaire du Statut spécial.
Tout d'abord, dans son allocution, le Président du Conseil permanent des collectivités locales de la Vallée d'Aoste, Diego Empereur, a déclaré que: *«Un groupe de travail technique-politique devra définir les propositions de révision de la loi pour l'élection des Syndics, des Vice-syndics et des Conseillers communaux valdôtains. Au-delà des résultats auxquels nous arriveront* – a précisé Empereur – *il est important et significatif que le chemin entrepris puisse passer à travers le partage parce qu'il représente la méthode la plus concrète pour aborder un débat complexe qui devra se développer aussi à d'autres niveaux, comme celui des coûts de la politique»*.
Toujours à propos de réformes, en faisant référence aux propositions de loi populaires visant à la modification du système électoral

Le Président de la Région, M. Luciano Caveri, le Président du Conseil régional de la Sardaigne M. Giacomo Spissu et le Président du Conseil de la Vallée Ego Perron

valdôtain, le Président du Celva a souligné que *«l'on entrevoit, dans la substitution du résultat d'un référendum au rôle décisionnel naturel des institutions, le risque d'une délégitimation»*.
Ensuite, dans son intervention, le Président du Conseil de la Vallée Ego Perron, s'est adressé à tous les valdôtains *«pour réécrire ensemble le Statut spécial. Il s'agit d'un passage fondamental et nécessaire parce que les réformes constitutionnelles des derniers années, et en particulier celles de 2001, ont modifié et rendu dépassée une grande partie des dispositions du Statut»*.
Pour Ego Perron, qui avec le Président de la Région Luciano Caveri, a été promoteur de la Convention pour le Statut approuvée par le Conseil régional, *«il faut reconstruire la structure normative de notre Statut régional, en l'adaptant au cadre institutionnel qui a beaucoup changé au cours de ces dernières années et il faut aussi, à plus de soixante ans de la Constitution de la Région, repenser aux raisons de notre spécificité, dans le conteste européen et international, en examinant les différentes perspectives de développement»*.
Un nouveau Statut donc *«pour une Vallée d'Aoste plus forte, plus consciente de son autonomie, plus projetée vers les nouveaux défis, plus sûre d'aborder le futur avec des moyens adéquats »* a souligné encore le Président du Conseil.
«Il doit être compris par tout le monde, in primis par les jeunes qui doivent faire partie de ce projet parce que ce sera à leur tour de devoir aborder ces choix, courageux, dans le futur».
En rappelant que le *Parlement régional regarde dans cette direction»*, Perron a mis en évidence que *«la Convention aura des tâches de proposition et consultation envers le Conseil régional, en définissant les nouvelles règles et les valeurs fondamentales pour la communauté, pour ensuite les représenter au Conseil, auquel reviendra l'adoption d'une solution législative à présenter au Parlement»*.
La célébration de l'Autonomie spéciale de la Vallée d'Aoste pour Ego Perron doit *«dépasser le stade de l'événement, de l'anniversaire, pour devenir une occasion de réfléchir à la situation politique actuelle, aux scénarii qui se profilent pour l'avenir et à ce que nous voulons aujourd'hui pour la Vallée d'Aoste de demain. Il est certain que les signes qui nous sont parvenus du Gouvernement national ne sont guère encourageants pour l'avenir des Régions à Statut spécial et des différentes formes d'autonomie, d'une façon générale»*.
Enfin, le Président de la Région Luciano Caveri, a affirmé que*: «L'autonomie politique est dans l'Adn des minorités culturelles et linguistiques: il faut que les anciens et les nouveaux centralistes le rappellent à Rome comme à Bruxelles. Les autonomies spéciales ne peuvent pas être revues à la baisse»*.
De plus, Caveri a réaffirmé que *« le système de l'autonomie spéciale est un exemple à suivre pour ceux qui pensent au fédéralisme comme à la valorisation des potentialités locales»*.
«Les autonomies spéciales se défendent par des actions concrètes dans les régions, à Rome et à Bruxelles, parce qu'à l'horizon, suite à des incompréhensions avec le Gouvernement central et l'UE, nous entrevoyons des signaux clairs qui peuvent signifier la fin de l'époque du fédéralisme et de la décentralisation».

Séance du Gouvernement du vendredi 23 février 2007: principales décisions

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé d'instituer une carte personnelle d'identification pour les élus, pour les dirigeants et pour les fonctionnaires de l'Administration régionale qui seront identifiés selon leur charge et leurs fonctions et a approuvé le modèle de carte et les procédures d'octroi y afférant.
Il a défini les mesures pour la rationalisation et la limitation des dépenses relatives au personnel des collectivités locales et les paramètres pour leur répartition.
Par ailleurs, il a fixé le montant des transferts financiers 2007 – sans obligation en ce qui concerne la destination sectorielle de ces derniers – à 108.567.525 euros pour les Communes, et à 6.833.000 euros pour les Communautés de montagne. L'Exécutif a ensuite approuvé la réglementation du Pacte de stabilité pour les collectivités locales de la Région pour l'année 2007 et a défini les actions qui visent à favoriser le respect des objectifs dudit Pacte.
Il a autorisé le Président de l'Agence Régionale pour les Relations Syndicales à signer le texte élaboré conjointement le 18 janvier 2007 en vue du renouvellement du contrat du personnel de l'Agence régionale pour l'emploi sous contrat privé à durée indéterminée.
Le Gouvernement a également entériné les propositions de programme opérationnel «Emploi 2007/2013» du Fonds Social Européen et de coopération transfrontalière Italie-Suisse 2007/2013.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
Conformément à la loi régionale n°6 de 2003, le Gouvernement a octroyé des aides en capital et des prêts à taux bonifié pour un montant total de 1.051.577 euros à des entreprises industrielles qui avaient présenté une demande en ce sens en 2005 ou en 2006.
Il a également débloqué une enveloppe de 47.000 euros au titre des subventions aux Communes de Fontainemore et de Châtillon pour la réalisation d'initiatives visant au développement des activités artisanales, au sens de la loi régionale n°51 de 1994.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a décidé la constitution d'un groupe de travail en vue de l'expérimentation du projet relatif à la création d'un diplôme franco-italien dénommé «Esabac» et de la mise en cohérence des épreuves de français de l'examen d'Etat avec les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues et a engagé à ce titre la somme de 63.776 euros. Il a également décidé de soumettre au Conseil régional le projet de loi portant dispositions pour la célébration du 9ème centenaire de la mort de Saint-Anselme d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a débloqué un montant de 700.000 euros pour rembourser aux familles concernées le montant prévu de leur participation financière au service assuré par les nourrices agréées et pour financer les crèches d'entreprises pour l'année 2007, au sens de la loi régionale n°11 de 2006.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Il a par ailleurs décidé le premier programme des activités de formation et d'éducation à l'environnement pour l'année 2007, ainsi que les actions nécessaires à sa mise en œuvre et a prévu à cet effet une enveloppe de 83.000 euros.
Le Gouvernement a également engagé la somme de 105.000 euros pour l'organisation, en collaboration avec l'ARPE et la Fondation «Montagne Sûre», d'une manifestation destinée à sensibiliser la population aux problèmes de l'environnement intitulée «Envie d'environnement» qui aura lieu à Aoste du 18 au 24 octobre 2007.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Des aides d'un montant total de 216.800 euros ont été accordées à diverses associations sportives au titre de l'organisation de manifestations sportives et à plusieurs organisateurs de manifestations d'intérêt touristique et promotionnel.
Par ailleurs, la somme de 1.040.000 euros a été engagée pour la réalisation d'une campagne publicitaire de promotion des saisons touristiques été et hiver 2007 qui sera diffusée en France ainsi qu'en Belgique et en Suisse francophones par l'agence DDB Nouveau Monde – Snell & Associés d'Annecy qui a remporté le contrat publicitaire pour le marché français, pour la période 2005/2007.
Enfin, le Gouvernement a décidé de créer un cours de qualification professionnelle relatif à la distribution d'aliments et de boissons au public et a confié sa réalisation à l'*Istituto Addestramento Lavoratori VDA-CISL* d'Aoste. La somme engagée à cet effet s'élève à 18.534 euros.

«Étude J. PIEROPAN»
o
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
VIE - INCENDIES - ACCIDENTS - AUTOS - VOLS
RISQUES AGRICOLES - TRANSPORTS - RISQUES DIVERS, ETC.
Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de
Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ **0165 36 33 44**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Dépense admissible pour les contributions dans le domaine des constructions sociales

Le Gouvernement régional dans sa séance du 16 février dernier, sur proposition de l'Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics, Albert Cerise, a mis à jour les limites maximales de coût pour la détermination de la dépense admissible aux contributions concernant la loi régionale n°5 de 2003 «aides à la réalisation d'actions en matière de construction sociale conventionnée» L'Assesseur Cerise a précisé que «*ces limites sont indispensables tant pour déterminer le montant maximum sur lequel est calculée la contribution à attribuer en faveur de ceux qui restaurent d'anciennes ou construisent de nouvelles habitations à louer à un loyer conventionnel, que pour calculer les loyers annuels auxquels les appartements peuvent être offerts sur le marché des locations*». Pour l'année 2007, les demandes d'accès à la contribution en compte capital prévues par la loi régionale n°5 de 2003, peuvent être présentées jusqu'au 15 mai 2007, délai de rigueur. Pour tout autre information s'adresser au 0165-272761 ou bien au Service du Bâtiment résidentiel de l'Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages publics (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et le lundi et le mardi aussi de 14h00 à 16h30).

Réglementation de l'activité de vols en montagne

L'Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages publics informe que la loi régionale n°15 du 4 mars 1988 « réglementation du vol en montagne aux fins de la protection de l'environnement », modifiée et intégrée par la loi régionale n°35 du 16 novembre 1999, établit des limites et des interdictions quant aux activités de vol alpin sur le territoire valdôtain, et cela pour la sauvegarde de l'environnement.
Les autorisations de vols (art. 1, alinéa 4 de la loi n°35) effectués pour des raisons d'études, de recherches, de documentation ou pour d'autres raisons reconnues d'utilité publique, sont délivrées, sur délégation du Président de la Région, par l'Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics. Cette réglementation a pour objectif de satisfaire l'exigence d'une plus grande protection de l'environnement contre n'importe quelle typologie de pollution.
Les autorisations devront être présentées à l'Assessorat du Territoire, de l'Environnement et des Ouvrages publics, à la Direction Environnement, 2/a rue Promis – 11100 Aoste – Tél. : 0165/272827 – 0165/272328 – Fax : 0165/272816 – Courriel : d-ambiente@regione.vda.it

Route de Châtillon

La Présidence de la Région informe que, pour permettre des travaux de construction d'un rond-point, a été établie, par arrêt, l'institution d'un sens unique alterné, réglé par feu rouge mobile, sur la Route régionale n°10 de Pontey, rue de Tornafol, dans la commune de Châtillon.
La limitation au trafic sera en vigueur, de 8h00 à 18h00, jusqu'au 30 avril prochain, fêtes et veilles des jours de fête inclus.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe CERISE

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.236888 Fax 0165.360014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

De Turner à Mondrian

«La grande histoire du paysage moderne en Europe»

Esther Salvato

Les vastes espaces du Musée de «Santa Giulia», à Brescia, accueillent jusqu'au 25 mars prochain l'exposition « Turner et les impressionnistes. La grande histoire du paysage moderne en Europe ». Il s'agit d'une première, car auparavant ce thème n'a jamais fait l'objet d'une exposition aussi exhaustive.
Un ensemble de presque 300 œuvres d'excellent aloi, provenant de collections privées et d'une centaine de musées étrangers, retrace la naissance et l'évolution du paysage moderne en Europe, de Turner à Monet, entre la fin du XVIIIe et le début du XXe siècle. Il poursuit, pour ainsi dire, l'itinéraire que propose l'exposition «Ciels, terres et eaux», ouverte au Musée archéologique régional d'Aoste, qui remonte aux sources de ce genre pictural.
Le concepteur et réalisateur de cette rétrospective est Marco Goldin, critique d'art averti, fondateur à Trévise de «Linea d'ombra», organisation culturelle qui œuvre depuis dix ans à la mise en place d'événements artistiques à travers l'Italie.
L'exposition, placée sous le haut patronage du président de la République italienne, est divisée en cinq amples volets. Le premier, en guise de préambule, est consacré à Constable et Turner, les deux grands maîtres anglais de la première moitié du XIXe siècle précurseurs dans la

peinture européenne d'une nouvelle interprétation du paysage, et de ce fait deux références majeures: le premier pour les artistes de Barbizon, le second pour Monet.
Les toiles de Constable, aux formes harmonieuses, révèlent la profonde connaissance de la nature de ce peintre romantique et réaliste. Les 35 œuvres – huiles et aquarelles – de Turner, elles, témoignent cette charmante fusion entre réalité et imagination, entre peinture et poésie qui tant influera sur le paysage moderne. Le «Coucher sur le lac» (1840) où la nature se dissout dans la lumière et la couleur, est son tableau le plus représentatif.
Le deuxième volet, «De l'Académie au premier plein air», est dédié aux paysages «historiques» des artistes français de l'Académie qui exposent aux Salons annuels de Paris dans la première moitié du XIXe siècle.
Quasi réduit à une toile de fond animée par des scènes mythologiques ou bibliques, le paysage académique tend néanmoins à évoluer grâce surtout aux nombreux séjours en Italie d'un groupe de peintres qui vont amoureusement étudier la nature en plein air, directement sur le motif. Parmi eux figurent Valenciennes, maître du paysage historique, Granet et surtout Corot qui fond admirablement ensemble le paysage historique et le paysage naturel, en y traduisant avec subtilité les valeurs lumineuses et atmosphériques: son tableau «Le bain de Diane» (1855) est le symbole de cette section.
Le troisième volet, «De Barbizon au premier paysage impressionniste», présente plusieurs chefs-d'œuvre des artistes de Barbizon, soulignant la liaison qu'ils ont faite en France entre la peinture de paysages académique et l'impressionnisme.
Au début des années 1830, ces peintres vont s'affranchir de l'esthétique du paysage classique, pittoresque et idéalisé, et se livrent à une découverte graduelle de la nature dont ils observent formes, couleurs et atmosphères : d'abord ils explorent les forêts autour de Paris (Compiègne, Montmorency et Louveciennes), mais ce sont surtout la forêt de Fontainebleau et ses villages de Barbizon, Marlotte et Chailly qui constituent, entre les années 1830 et les années 1850, leurs sources d'inspiration.
Or, pendant que Corot, Huet, Rousseau, Courbet, Daubigny et d'autres artistes fréquentent ces lieux mythiques, constituant l'école de Barbizon, Monet, Bazille, Sisley et Pissarro s'y installent, eux aussi, pour travailler en plein air sur les traces de leurs maîtres, tout en portant une attention particulière sur l'atmosphère et les variations de la lumière. Ce sont les débuts de la nouvelle peinture impressionniste: cf. l'huile de Monet «Le sentier de Chailly dans la forêt de Fontainebleau» (1865).
La quatrième section, «Paysages de l'impressionnisme», est le véritable cœur de l'exposition: plus de 150 chefs-d'œuvre de cette jeune génération de peintres racontent leur quête incessante de la nature au travers d'une riche variété de vues réalisées du début des années 1870 à l'aube du XXe siècle.
Sisley, Pissarro, Guillaumin et Caillebotte côtoient les géants de ce mouvement artistique: Manet, Gauguin, Monet, Degas, Van Gogh et Cézanne. Au fil des toiles, le visiteur peut à la fois comparer leurs manières de peindre – souvent les mêmes sujets – et suivre l'évolution de leurs personnalités.
Les tableaux sont groupés par thème: des vues urbaines de Paris, Londres, Amsterdam et Venise de Monet aux images de la campagne française: de la Bretagne de Gauguin à la Provence de Cézanne et au Midi de Van Gogh; des miroitements de l'eau dans les toiles de Monet – des rives de la Seine à Giverny – aux marines de Manet, Monet et Signac.
Le dernier volet réunit les œuvres consacrées à un thème cher aux impressionnistes: «le jardin», célébré par la richesse de ses couleurs et l'effet magique du clair-obscur. De Manet à Van Gogh, tous les auteurs essaient surtout d'y saisir la beauté fugace de la nature. Lieu de la floraison, du bonheur naissant et parfois du regret, le jardin devient un espace intérieur.
Les splendides tableaux de Monet, peints à Giverny dans sa dernière période et inspirés par son merveilleux jardin d'eau fleuri de nymphéas, couronnent, dans la dernière salle, l'exposition.
Celle-ci s'accompagne d'un hommage à Piet Mondrian, dont 80 créations inédites illustrent le parcours artistique de ce grand peintre néerlandais du XXe siècle.
Horaire d'entrée: 9h00-19h00 (du lundi au jeudi); 9h00-21h00 (du vendredi au dimanche).

Pour plus d'informations et pour des visites guidées, s'adresser à «Linea d'ombra», tél. 0422.3095, ou consulter le site: www.lineadombra.it.

Saison culturelle

«Mademoiselle Julie» séduit le public valdôtain

Christel Lambot

«Non, cela ne devait pas finir ainsi!», s'exclame vivement une dame à la sortie du Théâtre de la Ville, après le spectacle «Mademoiselle Julie», lundi 26 février dernier. «C'était lui qui devait…», ajoute-t-elle en faisant le geste de se trancher la gorge. Effectivement, bien qu'elle date de 1888, il est impossible de rester impassible devant cette pièce d'August Strindberg.
Les temps ont bien changé, mais les bras de fer psychologiques et les trahisons existent toujours au sein des couples. Certes, les classes sociales ne sont plus aussi étanches qu'à la fin du XIXe ; certes, le carcan de la religion s'est quelque peu relâché… Pourtant, le drame que vivent les trois personnages sur scène continue à nous émouvoir, par-delà les siècles.
Au début de la pièce, Mademoiselle Julie (Emilie Dequenne) tente de séduire Jean (Bruno Wolkowitch), le domestique de son père, déjà fiancé avec Christine (Julie Marboeuf), cuisinière dans la même maison. Ce faisant, elle n'éveille guère la sympathie: elle apparaît, en effet, comme une jeune fille de bonne famille capricieuse, qui souhaite que son domestique devienne son jouet. Au fur et à mesure que l'intrigue se déroule, en revanche, on finit par avoir pitié de sa naïveté. Jean, lui, suscite toujours davantage l'aversion des spectateurs: au départ, la faiblesse dont il fait preuve face aux avances de sa jeune maîtresse est compréhensible (au fond, ce n'est qu'un homme, un «corps inflammable» comme il le dit lui-même), mais son espoir de gravir les échelons sociaux grâce à elle le rend particulièrement odieux, sans parler du fait qu'il la conduira, finalement, à s'ôter la vie.
Christine est le seul personnage cohérent: il s'agit d'une femme simple, à la foi profonde, qui se désespère de la trahison de son fiancé, mais qui surmonte la difficulté grâce à sa force de caractère et à son bon sens.
Enfin, il est un personnage dont les trois précédents parlent beaucoup, mais qui n'apparaît jamais: Monsieur le Comte, dont l'autorité plane tout au long de la pièce et dont les protagonistes attendent le retour imminent.
La mise en scène, simple à l'apparence, est soigneusement étudiée; elle reproduit l'intérieur de la cuisine du château de Monsieur le Comte, avec une table, des tabourets et un fourneaux.
Ces éléments demeurent les mêmes tout au long de la pièce et ce sont les jeux de lumière, accompagnés par la musique, qui permettent de changer d'ambiance de façon extrêmement efficace. Quant aux trois comédiens, bien connus de l'autre côté des Alpes, ils s'avèrent excellents de la première à la dernière seconde, sans entracte, et tiennent les spectateurs en haleine pendant presque deux heures. Ils ont été chaleureusement applaudis par le public valdôtain, heureusement assez nombreux.

Visites guidées de l'exposition «Ciels, terres et eaux»

L'Assessorat de l'Education et de la Culture organise des visites guidées de l'exposition *Ciels, terres et eaux. Le paysage dans la peinture flamande et hollandaise entre le XVIe et le XVIIe siècle*, qui se déroule au Musée Archéologique Régional, à Aoste, jusqu'au 9 avril prochain.
Chaque rencontre, qui ne comportera aucune augmentation du prix d'entrée, aura une durée d'une heure et demie et se tiendra à partir de 17h30 selon le calendrier suivant: jeudi 1er mars, lundi 5 mars, mardi 13 mars, vendredi 16 mars, mercredi 21 mars, jeudi 29 mars.
Les visiteurs seront accompagnés par Marco Jaccond.
Pour s'inscrire et pour tout renseignement, les intéressés sont invités à s'adresser au guichet du Musée Archéologique Régional (tél. +39.0165.275902).
L'exposition présente une sélection de près de 90 œuvres qui proviennent de nombreuses collections privées et de certains grands musées italiens et étrangers, comme le Museo *Civico d'Arte Antica* de Turin, le R*ijksmuseum* d'Amsterdam et le *Musée Bredius* de La Haye.
Il s'agit d'un parcours unique à la découverte du genre paysage qui naît en Europe au XVIe siècle et se développe amplement au cours des siècles suivants.
Les quinze sections de l'exposition, dont le commissaire est Gianni Carlo Sciolla, reflètent ces formes de représentation: vallées alpines, forêts et cascades; paysages comportant des scènes religieuses villes et villages; ports et marchés; une reconstitution du mont Parnasse; canaux et dunes; paysages d'hiver; bois et plaines; panoramas; nostalgie de l'Italie; bergers, campagne, rendez-vous amoureux, paysages scandinaves; paysages qui ne viennent pas d'Europe ; parcs et jardins ; marines.
À côté des œuvres des artistes peu connus, figurent des noms célèbres tels que Jan Bruegel, Paul Bril, Jan van Goyen, Isaack van Ostade ou Jacob van Ruysdael.

Page coordonnée par le Groupe Union Valdôtaine du Conseil de la Vallée

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Assemblée Parlementaire de la Francophonie

Commission politique à Pré-Saint-Didier

La Commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (A.P.F.) débute aujourd'hui (et se terminera le samedi 3 mars) dans la salle des réunions de l'Hôtel Courmaison, à Pré-Saint-Didier.
Il s'agit d'un événement de grande envergure, organisé pour la première fois en Vallée d'Aoste, qui réunira plus de cinquante Parlementaires provenant des Parlements du monde entier.
La réunion en terre valdôtaine sera une occasion privilégiée pour aborder une série de sujets qui ont des retombées importantes dans les Pays francophones. Ainsi, les délégués se pencheront sur le thème des politiques migratoires – à savoir, la délégation valdôtaine présentera une contribution concernant la situation en Vallée d'Aoste en la matière –, sur les conventions internationales et régionales relatives aux Droits de l'Homme, sur l'application de la déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et les libertés.
D'autre part, la rencontre sera l'occasion pour faire le point sur les situations de crise politique dans l'espace francophone.
Cet événement sera marqué par la participation de grandes personnalités. Outre le président du Conseil de la Vallée et Président de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Ego Perron, seront présents le Président de la Commission politique et Député à l'Assemblée nationale de France, Richard Cazenave, ainsi que le Président de l'Assemblée nationale du Togo, Abass El Hadj Bonfoh.
Enfin, plus de cinquante Parlementaires représentants les pays suivants seront présents : Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, République centrafricaine, Communauté française de Belgique, Congo, France, Guinée, Jura, Liban, Macédoine, Mali, Maroc, Niger, Ontario, Québec, Roumanie, Suisse, Tchad, Togo, ainsi qu'un représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.).

L'activité des Commissions

Vendredi 2 mars 2007 – V^ème Commission permanente *Services sociaux*

Séance publique

initiative populaire: proposition de loi n°147 *«Dispositions pour la réalisation d'un unique et nouvel hôpital régional»*: illustration du texte par les délégués de l'initiative législative, programmation des travaux.

Séance non-publique

audition d'Antonio Fosson, Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, concernant le document relatif à l'application de l'I.R.S.E.E.

Jeudi 1 mars 2007 – I^ère Commission permanente *Institutions et Autonomie*

projet de loi n°149 *«Manutention, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions»*. Rapporteur: le Conseiller Eddy Ottoz;
projet de loi n°150 *«Nouvelles dispositions en matière d'interventions régionales de coopération au développement et de solidarité internationale»*. Rapporteur: la Conseillère Adriana Viérin.

Mercredi 28 février 2007 – III^ème Commission permanente *Aménagement du Territoire*

proposition *«Programme des travaux pour l'année 2007 des interventions à réaliser en économie directe de travaux d'installations hydriques et forestières et de protection d'avalanches et des interventions de mise en place et de manutention du patrimoine forestier, des sentiers et environnementale»*;
projet de loi n°157 *«Nouvelles dispositions en matière d'obligation de construction du manteau de couverture en lauzes et réglementation des bénéfices économiques y étant relatifs»*;
examen du rapport concernant l'utilisation de l'ex Clinica (Casa Gagliardi) et des programmes futurs de l'Arer.

Mercredi 28 mars 2007 – V^ème Commission permanente *Services sociaux*

audition de l'Assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin quant à la résolution approuvée par le Conseil régional en date du 14 décembre 2004 *«Engagement à organiser des manifestations promotionnelles des disciplines sportives liées à la neige dans le cadre de l'école»*, aux enseignants de soutien et aux problématiques inhérentes aux bâtiments scolaires et universitaires;
audition de l'Assesseur au Tourisme, aux Sport, au Commerce et aux Transport, Ennio Pastoret concernant le document *«Approbation des nouvelles modalités d'attribution des avantages tarifaires pour les étudiants universitaires au sens de la loi régionale n°29/1997»*;
projet de loi n°158 *« Mesures alternatives au ticket sanitaire institué au sens de l'article 1, alinéa 796, lettre p), de la loi n°296 du 27 décembre 2006 (Loi de Finances)»* Rapporteur: le Conseiller Dario Comé.

Lundi 26 février 2007 – II^ème Commission permanente *Affaires générales* et IV^ème Commission permanente *Essor économique*

audition de l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du travail, Leonardo La Torre, et de l'Assesseur au Bilan, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales, Aurelio Marguerettaz, concernant l'acte administratif *«Lignes directrices stratégiques prévues par l'article 4 de la loi régionale n°10/2004»*;
acte administratif *«Lignes directrices stratégiques prévues par l'article 4 de la loi régionale n°10/2004»*.

Résolution

Libération d'Ingrid Betancourt

Le Conseil régional a approuvé à l'unanimité une résolution relative au soutien des actions pour la libération d'Ingrid Betancourt.

Rappelant le cinquième anniversaire de l'enlèvement d'Ingrid Betancourt, leader du mouvement « Oxygene Verde », séquestrée avec son amie et collaboratrice Clara Rojas, par les Forces Armées Révolutionnaire Colombiennes le 23 février 2003 durant la campagne électoral pour le sélections présidentielles auxquelles elle était candidate ;

Tenant compte de l'engagement social et politique d'Ingrid Betancourt accompli en faveur de la liberté d'expression, de la démocratie et du respect des Droits de l'Homme, contre l'injustice sociales, la corruption et le trafic de narcotiques;

Considérant la valeur particulière que revêt l'engagement pour la défense des Droits de l'Homme et des droits civils et pour la légalité dans un pays comme la Colombie, dans lequel sont actuellement détenus 3.000 otages;

Considérant qu'Ingrid Betancourt, avec son histoire politique et personnelle, représente le symbole d'une manière de concevoir l'engagement politique et civile et d'être citoyens au service du bien commun et contre toute forme de prévarication et de violence;

Considérant la mobilisation internationale, surtout en France, étant aussi citoyenne française, d'institutions et mouvements politiques et sociaux, d'associations et de citoyens en faveur de la libération d'Ingrid Betancourt;

Le Conseil régional

Engage le Président du Conseil et le Président de la Région à soutenir l'action, dans les différents sièges institutionnels, pour la libération d'Ingrid Betancourt.

Félicitations du Président Ego Perron

Médaille de bronze pour Arianna Follis

Après avoir appris la nouvelle de la médaille de bronze de l'athlète Arianna Follis au mondial de ski nordique, le Président du Conseil de la Vallée Ego Perron exrime sa *«grande satisfaction pour un résultat fait honneur à tout le monde des sports d'hiver de la Vallée d'Aoste et donne encore plus de lustre à la carrière d'Arianna Follis»*.
«Le ski de fond, qui dans le passé a déjà donner des satisfactions à notre région, avec notamment Marco Albarello qui dirige actuellement l'équipe nationale, se confirme être une des disciplines sportives qui offre les plus belles émotions. La ténacité et la détermination ont encore fois récompensé Arianna Floris qui représente les caractéristiques propres aux gens de montagne. Sa médaille de bronze est la reconnaissance des sacrifices faits pour la compétition à haut niveau».
«La Vallée d'Aoste sportive continue à produire de grands champions qui sont un exemple de sérieux, professionnalité et passion».

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée.
N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple
Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Foire de Saint-Ours

Remise des premiers prix aux exposants

Mercredi 28 février dernier, dans la salle des conférences de la Bibliothèque régionale d'Aoste, a eu lieu la remise des prix aux artisans mentionnés pendant la 1007ème Foire de Saint-Ours.
Voici les artisans signalés par le jury à l'occasion de cette dernière édition de la Foire.
Le prix «Amédée Berthod», pour l'exposant le plus prometteur ayant moins de 25 ans dans le courant 2006 a été remis, sur indication de la commission de l'IVAT, à Ivan Landry d'Oyace avec la motivation suivante: «le plus jeune parmi les exposants. Après avoir rempli son banc de cornailles – sujet parmi les plus traditionnels –, sollicité par les visiteurs, il simule avec un jeune copain, dans une arène improvisée, des batailles naïves pour montrer la qualité de ses reines».
Par contre, c'est Giulio Chevrère d'Arvier qui a reçu le prix « Robert Berton » pour l'exposant le plus âgé non primé au cours des cinq dernières années.
Le «Prix Pierre Vietti», qui d'habitude est décerné à l'artisan qui s'est distingué pour l'étude et la recherche historique, a été attribué à l'entreprise Claudio Trento s.a.s de La Salle, par le Comité des Traditions Valdôtaines «pour la réalisation d'un «lit-clos» typique de la tradition des Alpes occidentales.
Il s'agit d'un ouvrage réinterprété et adapté aux exigences de la vie moderne. Avec une technique du détail très affinée et une présentation très soignée, l'exécution de ce meuble s'appuie sur une recherche historique approfondie qui répond pleinement aux critères définis par le prix».
Pour ce qui est du prix destiné à qui a su préserver les techniques artisanales traditionnelles dans la fabrication d'outils agricoles, le prix a été attribué par l'Assessorat à l'Agriculture et aux Ressources naturelles à Paolo Henriod de Nus.
Enfin l'Association «Amici di Don Garino» a donné son prix à Gianni Moretto d'Aoste pour la sculpture

représentant «La Sacra Famiglia» avec la motivation suivante: «Des dimensions réduites mais capable de susciter de la chaleur au niveau émotif: Marie avec ses bras et ses mains fournit un berceau pour Jésus; Joseph les embrasse tous les deux avec un geste tendre et rassurant. Les visages et/ou les gestes des trois personnages expriment la confiance, dont les familles de tout temps ont toujours besoin».
Une mention particulière a été attribuée aux œuvres de Giuseppe Cognari, Giovanni Jacquin et Dario Sandi.

Francophonie: commission politique à Pré-Saint-Didier

La Commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (Apf) se réunira du jeudi 1 au samedi 3 mars, à Pré-Saint-Didier, dans la salle des réunions de l'Hôtel Courmaison. C'est la première fois que la Vallée d'Aoste accueille cette commission qui réunira plus de cinquante parlementaires issus de Parlements nationaux de cinq continents. La cinquantaine de parlementaires présents se penchera sur de nombreux thèmes comme par exemple: les politiques migratoires (la délégation valdôtaine présentera un petit dossier ayant trait à la situation en Vallée d'Aoste en la matière), les conventions internationales et régionales relatives aux Droits de l'Homme, les droits et les libertés. Ce rendez-vous sera également l'occasion de faire le point sur les situations de crise politique dans l'espace francophone.

Participeront notamment à cette rencontre de 3 jours, le président du Conseil de la Vallée, Ego Perron – aussi président de la Commission Education de l'Apf –, le président de la Commission politique et Député de l'Assemblée nationale française, Richard Cazenave ainsi que le président de l'Assemblée nationale du Togo, Abass El Hadj Bonfoh.

Aoste, 5 mars 2007

Signature du Protocole d'entente avec les Postes italiennes

La Présidence de la Région signera le lundi 5 mars prochain, à 11h30, dans la Salle du Gouvernement du Palais régional, à Aoste, le Protocole d'Entente entre la Société Postes Italiennes et la Région autonome Vallée d'Aoste. Ce sera le Président de la Région, Luciano Caveri, et le country Manager Nord-Ouest des Postes italiennes, Pietro Raeli qui signeront l'accord entre l'Administration régionale et le Service postal national. Ce document ratifie officiellement un protocole de collaboration de caractère général qui permettra à la Région et aux Postes italiennes de finaliser, au sein des groupes de travail expressément constitués, une série d'initiatives liées à l'introduction en Vallée d'Aoste de services innovateurs destinés à la population, aux Organismes locaux et à l'Administration régionale. Cet accord permettra en particulier le développement d'initiatives conjointes liées à la gestion de la correspondance de l'Administration régionale et des Organismes locaux, aux systèmes d'encaissement des entrées de compétence régionale et aux systèmes de paiement, aux systèmes de communication institutionnelle intégrée et des services d'utilité publique en faveur de la population valdôtaine, et aux services novateurs de haut niveau et contenu technologique.

«*Il s'agit d'un objectif important* – a expliqué le Président de la Région, Luciano Caveri – *parce que c'est le fruit d'un grand travail réalisé par la Région avec les Postes italiennes et qui nous permettra de développer ultérieurement le service. L'accord rentre dans l'optique fortement voulue par l'Administration régionale de garantir le maintien et le développement sur le territoire d'une offre de services d'intérêt économique général adaptée aux exigences de la communauté valdôtaine, aussi à travers le commencement et l'expérimentation de projets innovateurs, technologiquement avancés et haut de gamme* ».
«*La composante sociale que le service postal assume dans une région comme la nôtre, dans laquelle les communications sont inévitablement rendues plus difficiles en raison des caractéristiques géomorphologiques* – a conclu Caveri – *représente un élément auquel nous ne pouvons pas nous passer d'adresser notre attention.*
C'est pour cette raison que ce Protocole d'Entente, rendu possible par la collaboration efficace des Postes Italiennes tant au niveau régional qu'au niveau central, assume une valeur encore plus grande et permettra aux Organismes impliqués de garantir la capillarité des services en dépassant les difficultés dérivant des conditions géographiques et morphologiques particulières ».

Du 4 au 10 mars 2007 à La Thuile

21ème Edition des «Rencontres de Physique de la VdA»

Du 4 au 10 mars prochain, à La Thuile, se rencontreront des savants de renommée internationale pour analyser les «Résultats et perspectives de recherche dans le domaine des particules élémentaires», à l'occasion de la 21ème Edition des «Rencontres de Physique de la Vallée d'Aoste», patronnée par la Région autonome Vallée d'Aoste.
«*Il s'agit* – comme l'a souligné l'Assesseur régional à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin – *d'un rendez-vous très important pour les physiciens et pour les laboratoires étant donné qu'il constitue un moment de confrontation et d'évaluation sur les dernières découvertes en la matière*».
Les rencontres, auxquelles est prévue la participation de plus de 120 chercheurs, ont été organisées par Giorgio Bellettini et Giorgio Chiarelli de l'Université de Pise et de l'Institut National de Physique Nucléaire, et Mario Greco de l'Université de Rome III et de l'INFN. Les savants des principaux laboratoires de recherche, comme le Cern de Genève, le Fermilab de Chicago, le Kek du Japon, présenteront plus de 50 rapports sur différents thèmes : la cosmologie, l'astrophysique, la physique du neutrino, les forces électromagnétiques et nucléaires, la discussion des initiatives dans un futur proche.
A souligner que le mercredi 7 mars de 16h30 à 19h30 une session de travail «Physique et Société» est prévue, au cours de laquelle les retombées en termes d'intérêt collectif de la recherche tels que l'énergie propre, les nanotechnologies et les tsunamis seront mises en évidence.

«Obiettivo Lavoro News»

Stage dans les Organismes de l'Union Européenne

Dans le dossier d'«Obiettivo Lavoro News», la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, sont présentées, cette semaine, toutes les informations pour faire un stage auprès d'une des Institutions de l'Union européenne. La revue présente le nouveau service de l'Université de la Vallée d'Aoste, CAOS, qui est à la disposition des étudiants ayant besoin d'un soutien dans le choix de leur parcours d'études ou professionnel.Une rubrique illustre le concours de l'Association valdôtaine Remontées Mécaniques pour l'attribution d'une bourse d'études.
«Obiettivo Lavoro News» informe en outre que, depuis le 26 février dernier, le Centre d'Orientation de l'Agence régionale du Travail sera ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00; de plus, mensuellement, il s'occupera d'une rubrique d'informations sur ses propres services à l'intérieur de la revue. Enfin la revue, propose les offres de travaux publics et privés et l'information sur les cours de formation est, comme toujours, présente sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous «emploi», où l'on peut également s'inscrire à la lettre d'information Obiettivo Lavoro News.

Inauguration du Centre Visiteurs du Parc National Grand-Paradis

Fedele Borre : « Première étape d'un plus ample projet »

C'est avec beaucoup d'émotion mais aussi avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous tous qui êtes ici aujourd'hui pour l'inauguration du Centre Visiteurs du Parc National du Grand-Paradis, qui est aussi le siège de la Fondation Grand-Paradis dont je suis honoré d'être le Président depuis 2001.
C'est tout aussi émouvant et plaisant de revoir ce lieu commencer à revivre après tant d'années d'abandon. Je me rappelle de l'énergie, de la vie qu'il y avait ici au temps des Mines, lieu dans lequel je travaillai pour une brève période comme serveur au réfectoire du Village.
Cogne a toujours été caractérisée par deux éléments qui sont aujourd'hui présents dans le Village: le Parc et les Mines.
Deux richesses qui, si bien gérées, pourront représenter un élément de succès pour toute la Communauté du Parc et pour la Vallée d'Aoste entière.
Oui, inauguration du Centre mais aussi baptême public pour la Fondation Grand-Paradis. (…).
Un baptême qui vous appelle, vous ici présents, parrains, marraines, à faire en sorte que la Fondation fasse toujours mieux, qu'elle grandisse vraiment comme vous le désirez. (...).
Venons-en au Centre Visiteurs que nous inaugurons aujourd'hui.
C'est de fait la première étape d'un plus ample projet de l'Administration régional visant à la restauration du Village des Mineurs de Cogne.
C'est le troisième Centre Visiteurs présent sur le versant valdôtain du Parc (…).
A chaque Centre correspond un thème :
- le lynx et les prédateurs - Valsavarenche ;
- le gypaète - Rhêmes-Notre-Dame ;
- laboratoire Parc - Cogne.
Le Centre géré par la Fondation Grand-Paradis est organisé come un centre d'interprétation moderne, entendu non seulement comme lieu d'approfondissement et de connaissance mais aussi et surtout comme laboratoire d'expérimentation tourné vers le concept de gestion du territoire.
L'approche du Centre Visiteurs de Cogne se veut être innovante tant dans la forme que dans le contenu:
– dans la forme avec l'utilisation des outils multimédia et interactifs comme moyen d'expression ;
– dans le contenu avec la conception de l'Homme et de son action comme partie intégrante de l'environnement du Parc.

Il y a quatre zones thématiques prévues: l'eau, le bois et le pré, la faune et l'Homme.
Un espace sensoriel s'ajoute à ces thèmes.
Le fil conducteur qui unit les différents thèmes est la mesure des événements.
La visite a été conçue pour être une expérience pouvant être répétée dans le temps considérant la masse d'informations exploitable et donc le visiteur, qu'il soit touriste, étudiant, etc. pourra s'approcher de l'expérience du territoire du Parc muni d'une sensibilité certainement enrichie. (...).
Pour la Fondation, le Centre qui est inauguré aujourd'hui est surtout le point de départ dans la restauration du Village des Mineurs.
Un pas important qui ne peut pas et qui ne doit pas rester isolé.
L'ouverture du Musée de la Mine et du Centre Alpinart, sans lesquels ce pôle culturel ne pourrait se définir tel, doit suivre rapidement.
Suivra aussi l'ouverture du Centre d'Education Environnementale et de l'Auberge de jeunesse qui sont en chantiers (...).
L'ouverture au public du Centre, sa gestion et le futur développement du Village représentent pour la Fondation Grand-Paradis un défi très engageant.
La Fondation devra nécessairement s'organiser et se consolider, tout en sachant devoir réaliser sa mission de valorisation et de promotion d'un territoire qui a un nom aussi noble que: «Espace Grand-Paradis».
Un remerciement particulier au Président de la Région, Luciano Caveri qui, en me reconfirmant à la Présidence de la Fondation, m'a exprimé sa pensée quant au rôle de la Fondation, pensée qui coïncide avec la mienne.
La Fondation doit être le moteur, le point de référence et le moment de rassemblement des divers intérêts de l'Espace Grand-Paradis.
C'est donc avec beaucoup de plaisir que je continue mon engagement.

Fedele Borre

Cérémonie de conclusion des travaux du complexe scolaire « Saint-Martin »

C'est le vendredi 2 mars, à 15h00 – avec la participation du Syndic d'Aoste Guido Grimod et de l'Assesseur à l'Instruction publique Guido Cossard – qu'aura lieu la cérémonie de la conclusion des travaux de restructuration et de mise aux normes du complexe scolaire « Saint-Martin » situé au 137, rue de Paris.

L'immeuble – siège de l'école maternelle et de l'école primaire de l'institution « Eugénie Martinet », dirigée par le professeur Franca Fabrizio – accueille plus de 230 élèves.
Il accueille également des laboratoires d'informatique (pour introduire les enfants à l'utilisation des nouvelles technologies), multimédia et pour le développement artistico-créatif et manuel des élèves.
Le service de cantine scolaire représente un moment éducatif, vu l'existence d'un projet spécifique qui prévoit la présence d'enseignants qui profitent du délicat moment de pause, pour faire des activités didactiques à travers divers jeux et interventions formatifs.
Les travaux, exécutés par l'Administration communale, ont vu l'installation d'un ascenseur, la réfection de toutes les installations, le rafraîchissement des parois extérieures et intérieures et la réfection complète du toit de la «partie ancienne» de l'immeuble.
En outre, la partie en préfabriqué (construit il y a plus de 25 ans), qui était devenue obsolète, a été démolie.

Le rapport rédigé par l'Assesseur Fosson

Commission Santé : relation sur l'ISEE

Mardi 13 février à 17h00, au siège central de l'U.V. s'est réunie la Commission Santé pour aborder un thème assez délicat, l'ISEE à la présence des membres suivants : l'Assesseur à la Santé Monsieur Antonio Fosson, Monsieur Egidio Courthoud, Madame Lucia Pellissier et Monsieur Donatello Trevisan.
Monsieur l'Assesseur, après avoir donné un aperçu historique en partant de la loi italienne sur l'ISEE, a relaté sur toutes les procédures entamées par l'Administration régionale afin de pouvoir aider tous ceux qui en ont vraiment besoin, dans une optique de subsidiarité réelle.
La Commission a sollicité l'Administration à être particulièrement attentive face aux couples qui ont des porteurs d'handicap et aussi la création, dans une otique de rationalisation, d'une Banque de données.
Je soumets aux lecteurs le rapport rédigé par Monsieur l'Assesseur pour une meilleure compréhension de la loi, qui est par contre assez compliquée.

RELAZIONE SU ISEE

L'Indicatore della Situazione Economica Equivalente è stato introdotto dal decreto legislativo 31 marzo 1998, n. 109, come modificato dal decreto legislativo 3 maggio 2000, n. 130 e la Legge 328/2000 ha disposto, all'articolo 25, che venga utilizzato per una valutazione più corretta e soprattutto più equa della situazione economica di chi richiede servizi sociali.
In primo luogo questa valutazione è determinata dalla composizione del nucleo familiare del richiedente (numero di figli, presenza di soggetti disabili) e questo favorisce le famiglie, soprattutto quelle numerose.
Secondariamente l'ISEE è definito dalla somma dei redditi di tale nucleo familiare.
Tale indicatore del reddito è inoltre combinato con l'indicatore della situazione patrimoniale, nel limite massimo del venti per cento dei beni patrimoniali.
La Regione Autonoma Valle d'Aosta ha introdotto con propria deliberazione n. 2454 del 19 luglio 2004 tale indicatore, in via sperimentale dal 1° agosto 2004 al 31 luglio 2005, quale strumento di valutazione della situazione economica per la determinazione delle soglie di accesso e delle quote di compartecipazione ai servizi sociali e socio-educativi da parte dei cittadini che ne usufruiscono.
La sperimentazione è stata successivamente proposta apportando dei correttivi sulle soglie di accesso e sui tempi di calcolo.
L'applicazione dell'indicatore è stata monitorata e seguita in collaborazione con il Consorzio degli Enti Locali della Valle d'Aosta e con le rappresentanze sindacali.
Considerate le osservazioni pervenute da più parti sull'incidenza del valore catastale della casa di abitazione nel calcolo dell'ISEE, si è proceduto ad effettuare la verifica della fattibilità di innalzare, nell'ambito della definizione dell'indicatore, la franchigia applicata a questo riguardo a livello nazionale.
Quindi, in accordo con il gruppo di monitoraggio, questa è stata elevata a 65.000 euro. In seguito a questo innalzamento della franchigia, nel calcolo della situazione patrimoniale inciderà considerevolmente meno il valore della casa di abitazione, e per una parte degli utenti questa sarà esclusa interamente.
Tale Indicatore determina in questo momento la partecipazione alla spesa per l'utente di tutti i servizi sociali (case per anziani, legge 22/93), e per il contributo per le spese di affitto.
È allo studio la sua applicazione anche per le borse di studio (ISEEU).
Su proposta del Ministro Turco (condivisa dalla nostra Regione) sarà presto introdotto anche per la determinazione dell'esenzione dal pagamento del ticket per le prestazioni sanitarie.
Può sembrare un meccanismo complesso, e lo è, ma in Valle è stato applicato con poche difficoltà grazie all'azione preziosa dei CAF, ed è uno strumento più giusto ed equo, che dà a chi ha veramente bisogno e chiede di contribuire a chi ne ha la possibilità.
La Commission est à votre disposition pour tout renseignement.

La responsable de la Commission
Anna Bioley

Crisi di governo

I sottoscritti rappresentanti di Union Valdôtaine, Stella Alpina, Fédération Autonomiste

PRESO ATTO delle dimissioni, presentate da parte di Romano Prodi e del suo Governo al Presidente della Repubblica ;

CONFORTATI nella propria originaria convinzione che difficilmente alleanze elettorali eterogenee ed assortite possano svolgere una proficua e duratura azione di governo ;

ESPRIMONO la propria preoccupazione in merito alla soluzione delle varie tematiche oggetto di confronto tra il governo regionale e quello nazionale (Caserma Testafochi, Tratta ferroviaria valdostana, Università della Valle d'Aosta, norme d'attuazione, ecc.) ;

AUSPICANO una sollecita chiusura della crisi che consideri anche le legittime aspettative dei valdostani in ordine alle problematiche di cui sopra ;

INVITANO i Parlamentari Valdostani a tenere ben presente, nel corso del proseguio delle consultazioni per la formazione della nuova compagine governativa, non solo delle istanze di parte, ma anche di quelle richieste provenienti dalle istituzioni e dalla società valdostana tutta ;

OSSERVANO come modelli elettorali tendenti al puro bipolarismo ed all'elezione diretta che si vorrebbero trapiantare, tout court, in Valle d'Aosta, dimostrino , alla prova dei fatti, tutta la loro inefficacia circa le pretese promesse di stabilità e di governabilità ;

RIBADISCONO l'esigenza di non farsi incantare da modelli estranei alla nostra cultura, ma di operare per un effettivo cambiamento in linea con i concreti bisogni di una comunità che ha sempre rifiutato i salti nel buio e le avventure senza obiettivi chiari e ben definiti.

Aosta, 23 febbraio 2007

Union Valdôtaine : **Il Presidente Guido Cesal**
Stella Alpina : **Il Segretario Politico Rudi Marguerettaz**
Fédération Autonomiste : **La Coordinatrice Maria Cristina Vasini**

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Verrès

a la joie de vous annoncer la naissance de

Etienne GIACUZZO
qui est venu réjouir le foyer de Andrea et de Sabina Thoux, déjà présidente de notre section.

Nous présentons aux heureux parents nos plus vives félicitations et nos vœux de bonheur et de prospérité au petit Etienne.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Gaby

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Malvina GLAVINA
veuve TOUSCO
âgée de 92 ans

La communauté unioniste de Gaby présente ses condoléances les plus sincères à ses fils, Mauro, membre de la section, Maria et Piero ainsi qu'à leurs familles et à tous les autres parents.

Section de Gressan

Le 12 février dernier, à la suite d'une longue maladie, est décédé, à l'âge de 87 ans, l'ami **Maurizio Garino**, l'un des premiers inscrits de la section de l'Union Valdôtaine de Gressan.
Pendant sa longue vie, il a toujours défendu avec abnégation les idéaux et les buts du Mouvement, même quand cette activité ne s'avérait pas facile et les répercussions personnelles ne manquaient pas. Pour toute la communauté de Gressan, le décès de Maurizio laisse un grand vide et nous souhaitons que son comportement, ses idéaux et sa rectitude morale qui l'ont toujours distingué puissent être un exemple pour tous.
La section de Gressan exprime ses plus sincères condoléances à tous ses parents et en particulier à sa femme et à ses enfants.

Le Comité des Traditions Valdôtaines

vous invite au traditionnel

Dîner de la Mi-Carême
Dimanche 18 mars 2007
à 12h30
Hôtel « Napoléon » à Montjovet

Réservations : CTV tél. 0165 36 10 89

PARTICIPEZ NOMBREUX !

Section d'Issime

Nouveau Comité de Direction

Président : **Enrico Montanari ;**
Vice-présidents : **Maxime Praz, Edoardo Picca ;**
Secrétaire : **Chiara Linty ;**
Membres : **Francesca Busso, Christian Linty ;**
Membres de droit : **Aldo Praz, Roberto Ronco ;**
Représentant au Conseil Fédéral : **Maxime Praz.**

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza

Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.

Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18

Punto vendita
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Dans une riante Commune de la moyenne montagne…

Joseph Rivolin

Depuis quelque temps, en Vallée d'Aoste, on entend proclamer des drôles de théories en matière politique, surtout pour ce qui est du concept de «démocratie»: quelqu'un affirme, par exemple, que dans tel ou tel organe les décisions prises à majorité n'engageraient pas la minorité; d'autres affirment que les élus ne doivent répondre qu'à leurs électeurs, et qu'ils peuvent donc se passer de tenir en compte les indications des mouvements politiques qui les ont proposés dans leurs listes respectives. C'est peut-être l'un des effets collatéraux du réchauffement global du climat. En tout cas, c'est un phénomène qui n'est pas limité aux coteaux ensoleillés de la «plaine», car il arpente hardiment les versants des vallées latérales. C'est en effet dans une riante Commune de la moyenne montagne que s'est présenté le cas suivant: une liste électorale s'était formée, avec une majorité de candidats unionistes et plusieurs indépendants, et avait gagné les élections. L'un de ces indépendants fut délégué par le syndic comme assesseur. En cours de route, la personne en question décida de se rendre moins «indépendante» qu'avant et d'adhérer, en position de responsabilité, à un mouvement dont la raison d'être essentielle consiste à nuire à l'Union Valdôtaine, en l'accusant de toutes sortes de forfaits et d'on ne sait quelles saloperies. Chacun est naturellement libre de faire ses choix, mais il doit en même temps en assumer la responsabilité. La signification de cette décision ne pouvait se prêter à équivoque: les liens de confiance avec les collègues conseillers et les administrateurs, le syndic unioniste en tête, étaient rompus et le mandat d'assesseur perdait toute sa signification. Le bon sens aurait dû pousser la personne intéressée à présenter ses démissions. Bien au contraire, l'invitation pressante des autres conseillers communaux à prendre acte de la situation a eu comme résultat de déchaîner l'«ira funesta» du parti de l'assesseur ex-indépendant et les pires instincts anti-unionistes de quelques autres, qui se sont lancés dans d'exhilarantes déclarations sur la prétendue nature accaparante, despotique, anti-démocratique etc. etc. de l'Union Valdôtaine. Nos vieux disaient «bien faire et laisser braire»: ce n'est donc pas le cas d'attacher trop d'importance à tout ça, d'autant plus que le Conseil municipal a clos l'affaire, en délibérant *à l'unanimité* (majorité et minorité réunies) en faveur de la révocation du mandat d'assesseur, «alla faccia» des ridicules accusations de totalitarisme unioniste. De cette histoire, cependant, on peut tirer deux enseignements. Primo, que la démocratie ne consiste pas – bien au contraire – à considérer la « chaise » comme un droit personnel inaliénable et imprescriptible (« Dio me l'ha data, guai a chi la tocca »), qu'il s'agisse d'un strapontin d'assesseur municipal ou de fauteuils plus importants. Secundo (et c'est le corollaire du précédent), que face à des situations de ce genre, pour éviter des dégâts irréversibles à l'Union Valdôtaine, à la Vallée d'Aoste et, en définitive, aux principes les plus élémentaires de la démocratie véritable elle-même, il faut suivre partout et systématiquement le bon exemple donné par la susdite riante Commune de la moyenne montagne.

Caveri a rencontré la déléguée des Affaires Francophones du Quebec

Le président de la Région Luciano Caveri a rencontré il y a quelques jous, à Paris, au siège de la Délégation générale du Québec, la déléguée des affaires francophones et multilatérales, Céline Olivier, dans le but de définir des stratégies de coopération en vue du prochain Sommet de la Francophonie, qui se tiendra dans la ville de Québec en 2008.
«*La Vallée d'Aoste* – explique le président Caveri – *participe au Sommet de la Francophonie en tant qu'invité spécial: un statut qui nous permet d'être présent à cette importante instance de la Francophonie multilatérale mais qui ne nous permet pas d'être dûment mis en valeur. C'est pourquoi nous souhaitons assurer une présence de substance à l'occasion du Sommet, notamment en nous insérant dans le calendrier des événements culturels prévus à cette occasion, qui marquera également le 400e anniversaire de la ville de Québec.*» «*Notre proposition* – poursuit M. Caveri – *a retenu tout l'intérêt de Madame Olivier, qui nous a suggéré une série d'initiatives où notre région pourrait s'insérer à plein titre. Par ailleurs, nous avons dégagé une série d'arguments qui pourraient faire l'objet d'une coopération non seulement culturelle mais également institutionnelle et économique. Il y a en effet des thèmes, tels le tourisme, les sports d'hiver, l'exploitation des ressources hydriques, que nous partageons avec la réalité québécoise. Dans une logique de collaboration francophone, je suis convaincu qu'un rapprochement politico-institutionnel avec le Québec sera à même de donner une nouvelle impulsion à notre participation aux actions de la Francophonie gouvernementale.*»

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Il est là, assis sur la chaise, au deuxième étage de Place Deffeyes chez la Présidence de la Région. Chaise confortable ou inconfortable, selon les circonstances, et personne ne le sait mieux de qui… y est assis dessus.
Bien évidemment il s'agit – Statut spécial à la main – du sommet politique et administratif de la Vallée d'Aoste avec ses particularités telles que les fonctions de préfecture. Je suis le quinzième Président depuis 1946, le quatrième de ce siècle. Je me rapporte aux personnes et non pas aux nombre de Gouvernements qui se sont succédés, qui est par contre de vingt huit présidents, avec ceux pré-statutaires (trois en total). La durée moyenne des Gouvernements dès le mois de mai 1949 résulte être, à l'état actuel, de deux années et un mois environ. De ces Présidents de la Région j'en ai connus et j'en connais certains très bien (Severino Caveri, Cesare Dujany, Mario Andrione, Augusto Rollandin, Ilario Lanivi, Dino Viérin, Robert Louvin et Carlo Perrin), certains bien (Mauro Bordon, Gianni Bondaz), un je l'ai seulement rencontré (Vittorino Bondaz), autres je ne les ai jamais connus pour des raisons de différences d'âge (Federico Chabod, Oreste Marcoz, Cesare Bionaz). Personnalités très différentes, sous le profil e la formation culturelles et du curricula, de différentes générations (dès le début du 900 jusqu'aux années 60): chacun a représenté ou des moments de passage rapide ou périodes plus longues et significatives, ou des cycles de gouvernement qui ont signés pas mal de temps. Chacun a occupé un rôle, en quittant des traces plus ou moins grandes de son propre passage, même si leurs être en commun dans le souvenir c'est la difficulté et la peur que jusqu'à présent a empêché d'écrire une histoire réellement approfondie de l'autonomie actuelle de notre Vallée. Et cela à détriment de la mémoire des personnalités qui ont soutenu les Gouvernements régionaux au fil du temps et qui sont, malheureusement, littéralement méconnues auprès des jeunes générations, qui ignorent, de quelque façon, l'histoire patrie. C'est une circonstance très négative, parce que sans mémoire nous n'existons pas, les immémorés sont sans passé et sont dépaysés dans le présent et sans perspectives dans le futur. Par contre, s'immerger dans les moments politiques vivants et changeants des dernières 60 années assume une valeur précieuse de continuité et d'enracinement. Parce que la politique est lutte, souvent féroce et brutale, mais qui fortifie et motive notre identité. Bien sûr, la figure du Président assume une drôle de valeur: aimé et haï, en monté et an descente, admiré et envié. Il existe un incroyable risque qui s'est déjà vérifié et dont le Président a conscience. Il s'agit de l'effet «bouc emissaire». L'expression désigne en langage courant la personne qui est désignée par un groupe comme une victime expiatoire. D'ailleurs l'origine est un rite expiatoire annuel des Hébreux. Le grand prêtre devait prendre deux boucs puis les tirer au sort. L'un était directement sacrifié à Dieu, tandis que l'autre était envoyé dans le désert vers Azazel, démon sauvage, sans doute un ange déchu, dont le nom signifie dieu-bouc. C'est ce deuxième bouc qui est appelé bouc émissaire. Le rôle exact du bouc émissaire est clairement décrit dans le texte biblique: «Aaron lui posera les deux mains sur la tête et confessera à sa charge toutes les fautes des Israélites, toutes leurs transgressions et tous leurs péchés. Après en avoir ainsi chargé la tête du bouc, il l'enverra au désert sous la conduite d'un homme qui se tiendra prêt, et le bouc emportera sur lui toutes leurs fautes en un lieu aride.» (Lévitique XVI:21-22)
Eh bien, il se révèle grotesque et paradoxal de voir comme des oppositions vieilles et nouvelles jouent sur la présentation sous des traits infamants, en termes politiques et parfois personnels, du Président de service, paratonnerre des polémiques et de boatos les plus variés, parfois sincèrement dégradants et signes de misérables temps dans la confrontation politique.

Succès pour le stand de la Vallée d'Aoste à la BIT

«Je suis très satisfait quant au succès du stand de la Vallée d'Aoste; *ici la promotion touristique passe à travers 400 mètres carrés où la nature est l'élément fondamental: un jardin et un lac alpin (réalisés par la Direction des Forêts de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles) recréent une image qui rappelle la campagne publicitaire 2007, focalisée sur la proposition d'un tourisme attentif à la nature et à la santé.».*
Voici les déclarations de l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Ennio Pastoret au cours de la 27ème édition de la Bourse Internationale du Tourisme (BIT) de Milan.
Il s'agit de la plus importante manifestation touristique italienne et parmi les premières du monde. Voici quelques chiffres concernant cette Foire: 60.000 mètres carrés de superficie d'exposition; 5.000 exposants; 150.000 visiteurs en 2006; 105.000 opérateurs professionnels; 3.400 journalistes; 120 pays représentés.
Des nombreux experts du secteur, journalistes et spécialistes du tourisme ont visité le stand valdôtain, afin de se renseigner sur les évènements et les manifestations de notre région, en prenant contact avec les opérateurs touristiques.
Les amateurs d'escalade ont pu s'amuser sur une paroi artificielle sous la supervision des guides alpins de l'Union Valdôtaine Guides de Haute Montagne.
Pour ceux qui voulaient savourer la cuisine traditionnelle valdôtaine, un restaurant, dont s'est occupé l'Ecole Hôtelière de Châtillon, et une petite aire pique-nique ont proposé quotidiennement des menus pour savourer «lentement» de bons plats à l'enseigne de vacances « slow ».
«*En effet* – a continué Pastoret – *la Bourse Internationale du Tourisme représente un moment de promotion très important pour les stratégies sur les différents marchés, et une occasion de confrontation et de croissance.*
J'ai eu la possibilité d'accueillir les divers opérateurs du secteur et des nombreux journalistes qui s'occupent de sport, de tourisme, de voyages et de nature; il est évident que la Bit est aussi une excellente vitrine pour la promotion touristique».